



LA GAZETTE D'ANTUGNAC 4

Périodique municipal trimestriel PRINTEMPS-ETE 2021



Le 30 MAI 2021 (jour des élections municipales complémentaires), 4 nouveaux élus sont venus compléter le conseil municipal : Aurore HUGEL, Carole VERGÉ, Ferdinand HUGEL et Vera BLAGEVA, formant ainsi avec les membres déjà élus une équipe dynamique au service du beau village d'ANTUGNAC.

De haut en bas et de G à D.

Monsieur le Maire Philippe COMTE, Patrice BOUSQUET, Béatrice GAMBUS, Christophe SALVAT, Bénédicte POLET, Didier SACCO et Florence FROU
Vera BLAGEVA, Carole VERGÉ, Ferdinand HUGEL et Aurore HUGEL

POINT INFOS

A l'heure où l'on se voudrait libre de savourer la vie, nous devons toutefois vous informer du dernier point de la situation sanitaire.

Dans son allocution du 12 juillet 2021, le président de la République a annoncé de nouvelles mesures permettant de faire face à la reprise de l'épidémie à laquelle le pays est confronté avec la forte progression du variant Delta sur l'ensemble du territoire.

Extension du pass sanitaire à plusieurs lieux accueillant du public

- **21 juillet** : le pass sanitaire est obligatoire pour tous les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes ;
- **début août** : le pass sanitaire devient obligatoire dans les cafés, restaurants, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, pour les voyages en avions, trains et cars pour les trajets de longue distance.
- « **La vaccination est obligatoire pour toutes les personnes au contact des personnes fragiles** (soignants, non-soignants, professionnels et bénévoles). Des contrôles seront opérés à partir du 15 septembre.
- Des campagnes spécifiques de vaccination seront mises en place pour les collégiens, lycéens et étudiants à la rentrée.
- Une campagne de rappel sera instaurée pour les premiers Français vaccinés dès les premiers jours de septembre.
- Les tests PCR seront rendus payants à l'automne sauf en cas de prescription médicale.

Pour toutes informations vous pouvez consulter le site du gouvernement.fr

HORAIRES D'ÉTÉ



MAIRIE

6, Rue de La MAIRIE

04 68 74 04 09

JOURS de Permanences

MARDI/JEUDI : de 16h30 à 18h30

Les horaires habituels reprennent à compter du 31 août ; MARDI/MERCREDI/JEUDI



TRANSPORT MUNICIPAL :

Assuré par des conseillers municipaux bénévoles

le transport du JEUDI MATIN 9H a été maintenu durant les mois de juillet et août ;

DESTINATION>>>>

>>PLACE D'ESPÉRAZA <<INTERMARCHÉ ;

DEPART BAS CÔTE DU TREIL.



BIBLIOTHÈQUE (salle des associations en bas de la rue du Lavoir)

LUNDI 14H00/16H00

SAMEDI 10H00/12H00



SYSTÈME D'ALERTE : Petit rappel : Vous désirez être informé Sachez qu'un formulaire d'inscription est toujours disponible à la mairie et sur le site internet (page mairie)



ASSOCIATIONS

ANTUGNAC 2012

L'association d'Antugnac 2012 fondée par Yves Adrian avait été à l'origine de l'organisation de Toques et Clochers à Antugnac. Cette manifestation avait permis un renouveau du village par des travaux qui ont pu être réalisés grâce à des subventions prioritaires. Elle a voté sa dissolution et le transfert de tous ses actifs au comité des fêtes d'Antugnac en lui souhaitant de continuer dans le dynamisme dont ils ont déjà fait preuve lors de leurs premières manifestations.

COMITÉ DES FÊTES

Voilà un an déjà..

Dans la première « Gazette » de l'été passé, nous vous annonçons la renaissance d'un comité des fêtes.

Comment ont ils vécu cette aventure dans les circonstances que l'on connaît ?

Créé en août 2020, le Comité des fêtes d'Antugnac compte près de 40 membres qui sont passionnés par notre merveilleux village et par la célébration de la vie avec nos voisins et amis de la région.

En décembre 2020, nous avons aidé à apporter un peu d'esprit de Noël à notre village en ajoutant de nombreuses et merveilleuses décorations de Noël faites maison et disséminées dans le village. Les décorations de Noël ont été faites maison avec beaucoup d'amour et ont contribué à apporter l'esprit des fêtes à notre village, à un moment où nous en avons particulièrement besoin.

Malgré le contexte difficile, en 2021, nous avons travaillé sans relâche et organisé trois

événements permettant de rassembler les villageois, les familles, les amis et les voisins. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu organiser ces événements en respectant les différentes règles sanitaires gouvernementales et d'avoir pu apporter un peu de vie et de joie dans notre village pendant une année difficile en raison de la situation sanitaire persistante.

Le 30 mai, nous avons organisé notre premier vide grenier dans le village près du foyer. En plus d'un accueil chaleureux, nous avons veillé à ce que le vide grenier soit bien organisé et dispose de diverses facilités (notamment parking, accès aux toilettes, boissons et nourriture, etc.) Notre premier événement a été un succès et nous avons reçu des commentaires très positifs de la part des personnes qui ont participé et visité le vide grenier. L'événement a été organisé au profit de l'école de pétanque de la Haute Vallée de l'Aude et en plus du vide grenier, il y a eu un concours de pétanque pour les enfants qui a rassemblé les enfants et les villageois pour une journée merveilleuse dans le village.

Le 21 juin, nous avons organisé une soirée tapas à l'occasion de la Fête de la Musique. Réunissant amis et famille, nous avons contribué à créer une atmosphère musicale animée près du foyer. Les membres du comité ont également fourni nourriture et boissons et ont contribué à créer une soirée vraiment mémorable. Nous espérons faire de cette fête de la musique un événement annuel à Antugnac.

Plus récemment, nous avons organisé notre première Foire Agricole Gourmande Artisanale au cœur du village, sur le terrain du Château d'Antugnac. Pendant deux jours au début du mois de juillet, nous avons contribué à mettre en valeur le meilleur des producteurs et des artisans de la Haute Vallée de l'Aude et des environs. Dans le cadre de la foire, nous avons organisé plusieurs événements, notamment deux repas (dont une savoureuse paella cuisinée par Monsieur, le maire d'Antugnac, le samedi soir), une promenade dans notre village et un concours de pétanque. Malheureusement, le temps n'était pas de la partie ce week-end, mais nous avons pu rassembler les habitants et animer notre beau village. Nous sommes également reconnaissants au groupe local Peut Mieux Faire dont le concert du

samedi soir a offert une soirée absolument inoubliable !

Nous avons toujours des projets ambitieux pour les événements à venir en 2021, 2022 et au-delà. Pour l'instant, nous prenons un repos bien mérité et planifions de futurs événements passionnants. Avec les règles gouvernementales en constante évolution et le contexte difficile de la situation sanitaire, nous ne savons pas si nos ambitions seront réalisées en 2021, mais soyez assurés que nous ferons tout notre possible pour continuer à faire ce que nous aimons - partager notre passion et notre amour de la vie à Antugnac avec vous tous ! Pour rester au courant de nos activités passées et de nos événements futurs, suivez-nous et connectez-vous avec nous sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/cdfantugnac/>).

Le comité des fêtes d'Antugnac a été créé le 14 août 2020 avec les membres fondateurs suivants :

Président d'honneur : M Philippe Comte, Maire d'Antugnac

Président : M Ludovic Cazenave

Vice-Président : M Bastien Esquirol

Secrétaire : Mme Anne Fromilhague

Vice-Secrétaire : Mme Ambre Comte

Trésorière : Mme Marie Duchatel

A VOS AGENDAS !!!!!

Le **11 SEPTEMBRE à 16H** devant le foyer le comité des fêtes organise un **LOTO**.

Un **PASS SANITAIRE** ou PCR de moins de 48h sera demandé





RÉUNION PUBLIQUE

Le 07 juillet, le Conseil Municipal a organisé une réunion publique, à laquelle toute la population était conviée.

Après avoir présenté l'équipe municipale au complet, le maire, Philippe Comte, a fait un tour d'horizon des projets réalisés, en cours et à venir.

• Projets réalisés

- ✓ pose des ralentisseurs
- ✓ station d'épuration de Croux
- ✓ travaux de réfection des bâtiments municipaux (peinture et mise aux normes de la salle garderie, façade du foyer, menuiseries de la cantine).
- ✓ changement du portail de l'école
- ✓ mur de soutènement du chemin communal en dessous de la rue de la Garenne. Ces travaux étaient rendus nécessaires par suite d'une ordonnance du tribunal administratif. Il reste à renforcer le mur en dessous de la rue et apporter une solution définitive au dévoiement des eaux pluviales
- ✓ goudronnage des chemins de Mournac et de Fontnoux
- ✓ appui à la création du Comité des fêtes et à la réouverture des chemins de randonnées (à l'initiative d'Alexandre Duchatel)

• Projets en cours

- ✓ mise en service du « décapark »
- ✓ encouragement à la création d'une Association sportive
- ✓ réfection de la salle de classe (carrelage, peintures et menuiseries)
- ✓ rafraîchissement de la peinture des grilles de l'école
- ✓ remise en service des WC publics (rue du lavoir en face la salle des associations)

- ✓ finalisation de 5 points propres qui réuniront en un même lieu bacs d'ordures ménagères, colonnes de tri et colonnes de verre), conformément aux attentes de la Communauté des Communes, responsable de l'enlèvement des ordures ménagères
- ✓ aménagement d'un local vestiaire pour les employés municipaux
- ✓ réfection de l'éclairage public (projet subventionné par le Syaden): la première tranche, en partant du pont, puis rue de la Mairie, rue de la Garenne et Sus Carrieras, prévoit le changement de tous les coffrets électriques et des candélabres avec baisse d'intensité en pleine nuit. Ailleurs, toutes les ampoules seront remplacées par des ampoules Led
- ✓ création d'une unité de stockage dans le parc photovoltaïque de Cairac

• Projets à venir (à plus ou moins long terme)

- ✓ création d'un nouveau réservoir ; c'est le projet prioritaire ; il doit être susceptible d'alimenter non seulement le village mais aussi les hameaux, et de répondre aux problèmes auxquels nous sommes confrontés (pression insuffisante et défaut de réserve incendie suite à la mise hors service de l'ancien réservoir, fuyard et obsolète, de la rue du Château d'eau).
- ✓ réfection des toitures de l'église, du foyer et de la salle des archives
- ✓ réfection de la façade de la mairie qui donne sur la cour de l'école
- ✓ à plus long terme, création d'une halle couverte (devant le foyer municipal), d'un lotissement (route de La Serpent) et d'un camping municipal.

Enfin, le Maire a cédé la parole aux représentants de la société TSE, venus présenter le projet de parc photovoltaïque sur le Montsec.

Cette invitation fait suite au Conseil municipal du 06 juin. Saisi de la promesse de bail emphytéotique avec la société TSE, en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque, le Conseil municipal, favorable au projet, a unanimement décidé d'ajourner la délibération et d'organiser une réunion d'information de la population. Nous vous présenterons plus en détail le projet dans une communication à venir.



MUR DE SOUTÈNEMENT RUE DE LA GARENNE



Suite à un appel d'offres remporté par l'entreprise Burgat, le renforcement du chemin communal en contrebas de la rue a pu être réalisé : enrochement en allant chercher la roche mère, dans l'alignement existant et drainage. Pour ce faire, le mur de la Garenne a été détruit, puis reposé avec son garde-barrière.

L'ANNEXE DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS SE TRANSFORME...



Une baie vitrée a été posée par les employés municipaux afin de fermer le local qui servira de dépôt et de lieu de stockage pour le Comité des Fêtes (matériel, décorations de Noël, ...)

TERRAIN MULTI-SPORTS :

Une possibilité de pratiquer différents sports au cœur du village.



Début juillet, l'entreprise Kaso a installé un décapark sur le terrain situé rue de l'égalité, face à l'aire de jeux. Toute la phase de préparation a été réalisée en régie : terrassement, préparation du support avec drainage central et pose des réservations.

DRAINAGE DES EAUX EN SORTIE DE LA STEP DE CROUX



LES HISTOIRES D'ANTUGNAC

MON ANTUGNAC

C'est en partant de la Pareille,
Pour arriver à Suscarrières,
Tout en flânant depuis Sous Roches,
Jusqu'au quartier de la Coste,
Du Barry jusqu'à Sam' Suffi,
De Cambalou à l' Aragnou,
On est pour sûr, dans le village
D' Antugnac en coloriage.

Avec l'église et ses quartiers,
Antugnac est havre de paix ;
Bugarach, Rennes le Château,
On est au paradis du beau.

Dans ce Village séculaire
A l'histoire très ordinaire,
Ce qui fait son tempérament,
Ce sont ses hommes évidemment,
Des paysans, des gens de peu,
Qui de terre tirent le mieux,
Et souvent plutôt bourrus
Ne devisant que quand ont bu.

Qu'ils soient bourgeois, qu'ils soient manants,
Ils sont chacun leur complément,
Et leur passé est le levier,
Pour qu'avenir soit l'amitié.

De souche issue de maigre terre,
De fin sarment à feuille verte,
De grain en grappe jusqu'à cuve,
leur vient littérature,
C'est la blanquette, c'est le crémant,
Le chardonnay, le Carignan,
qui bonifient avec le temps,
Le nectar de nos paysans.

Hommes ou terroirs, pareil ou même,
Issus d'essences naturelles,
Du pain, du vin, une chanson,
Et leurs cœurs battent à l'unisson.

D' Antugnac, haut pays audois,
Même en croulant sous le grand poids
Des durs travaux des mille vignes,
Sortent des hommes simples et dignes,
Chrétiens, Cathares, mais toujours libres
Afin que le bon vin soit leur cible ;
Ils sont d'ici, ils sont d'ailleurs,
Ce qu'ils veulent c'est le meilleur.

Hommes de joie, hommes de peine,
Hommes de sève dans les veines,
Qu'ils aient des plaines ou des monts
Ces hommes là les franchiront.
Quoiqu'il en soit, quoiqu'il advienne,
Antugnac doit vivre ses rêves....

PIERRE DENARNAUD



LE CIRCUIT DU BAC

Durée 2h30-3h00 - Balisage Bleu

Départ foyer

*Passer le Pont, côté du Treil, Rue du Courral, côte du « château », passer devant le cimetière, la croix

*Prendre le chemin à droite qui grimpe entre les pins et débouche sur un plateau.

*Suivre la crête vers la droite en longeant un champ, puis des genêts et on rencontre un sentier balisé jaune.

*On le suit quelques instants. On abandonne alors le balisage jaune vers la droite pour grimper jusqu'à la borne 492.

*On poursuit sur le plateau et on débouche sur le hameau de Croux par la Chapelle.

*Traverser le hameau, en remarquant à la sortie un pan de mur de l'église détruite pendant les guerres de religions.

Suivre la route puis prendre le chemin à droite qui traverse un bois de chênes.

On coupe la route qui grimpe au hameau et on suit le chemin goudronné qui nous amène au hameau de la Bordette.

*Contourner le hameau par la droite, passer devant une croix et suivre le chemin. Viner brusquement à droite et emprunter un ancien chemin qui descend jusqu'au ruisseau que l'on enjambe et rejoindre la D52 que l'on suit jusqu'à l'embranchement de l'Aragnou.

*Poursuivre la D52 en laissant à droite la route qui monte à Croux, puis à gauche celle qui monte à Conilhac.

*Après le pont, on prend à droite le chemin qui va nous ramener jusqu'au « Christ » à l'entrée du village .

*Descendre alors la rue de la Garenne jusqu'au départ.

PHOTO SOUVENIR D'UN JEUDI MATIN

Un rendez-vous hebdomadaire très sympathique. Moment de partage ou d'évasion, chacune est prête pour le départ vers le marché d'Espérazza.

9h du matin, juste au bas de la côte du Treil, le minibus du jeudi emmène nos courageuses faire les courses.



Merci

Nous tenons à remercier Mr Christian Brunel qui a autorisé l'aménagement d'un coin propre sur une parcelle lui appartenant (en bas de la rue du lavoir, à côté de la salle des associations), ainsi que tous ceux qui prennent soin des jardinières.



MARIAGES

Trois mariages ont été célébrés cet été dans « la maison commune ». C'est ainsi qu'est désigné la mairie dans les actes de mariage.

Le 24 juillet

Lucy Hicks et Jonathan Furniss

Le 31 juillet

Natacha Manikowski et Kevin Ourtal

Le 07 août

Laure Ourtal et Aurélien Haleine

Nous souhaitons faire évoluer la distribution de la gazette.

VERSION ANGLAISE : Une version Anglaise sera disponible en mairie dans un délai de 3 semaines après sa distribution (délai nécessaire à la traduction)

An English language version of the Gazette will be available to pick up at the Mairie from 3 weeks after the publication of the official French version of the Gazette (delay due to language translation).

VERSION NUMÉRIQUE : Dans un souci d'économie de papier, ceux qui le souhaitent peuvent recevoir une version numérique de la Gazette à la place de la version papier.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous retourner le formulaire ci-contre.

✂.....

M

NOM

PRÉNOM

Demeurant.....

.....

souhaite recevoir la gazette distribuée par la Mairie d'Antugnac sous forme numérique (format PDF) par envoi de mail, **à la place de la version papier :**

adresse électronique :

Signature

Les informations recueillies à travers ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé tenu et mis à jour par la **Mairie d'Antugnac**. La finalité du traitement est l'envoi du bulletin municipal sous forme numérique à la population.

Les données collectées ne seront communiquées à aucun autre destinataire et seront conservées pendant la **durée nécessaire à la finalité du traitement**.

Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.